

Paris, le 19 juin 2017

**Projet de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers à
Romainville/Bobigny
Information du public sur les modalités et la durée de la concertation préalable**

L'ouverture de la concertation préalable sur le projet de futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny est prévue le 5 juillet 2017 et se poursuivra jusqu'au mois de novembre 2017. L'information du public sur cette concertation débute aujourd'hui avec la présente publication, l'ouverture d'un site internet dédié au projet, et l'affichage d'un avis sur les parcelles du site du projet et dans les mairies des communes concernées.

Compte tenu des objectifs du projet et des attentes exprimées par les acteurs locaux, plusieurs solutions techniques sont à ce stade envisagées pour la future installation à Romainville / Bobigny. Ce sont ces différentes solutions qui seront soumises aux acteurs et au public concerné lors de la concertation préalable. Le choix d'un programme de réalisation du projet est prévu à la fin de l'année 2017, pour une mise en service industrielle estimée en 2023.

Dans le cadre de ce projet, le Syctom s'est engagé à réunir les conditions pour que la phase de concertation préalable remplisse ses objectifs : informer le public et lui donner la possibilité de s'exprimer sur les solutions techniques envisagées avec la garantie d'une égalité d'accès à l'information, à la parole et à l'écoute.

La concertation préalable se déroulera sur une période cinq mois. Elle débutera par une réunion publique d'ouverture prévue le **mercredi 5 juillet 2017** au Palais des Fêtes de la Ville de Romainville : de 16h à 19 h par un forum ouvert autour d'une exposition ludique et de 19h à 21h dans le cadre d'une séance plénière. Des ateliers thématiques seront organisés en septembre et en octobre, sur inscription, avec contribution. La réunion publique de clôture est prévue en novembre.

Le public pourra aussi s'informer **sur le site internet** ouvert dès aujourd'hui : www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr et apporter sa contribution ou poser des questions au porteur du projet dans une rubrique ouverte à compter du 4 juillet et jusqu'au 10 novembre 2017.

Pour une information complète, un **dossier de concertation** est mis à la **disposition du public** en version papier dans les locaux du Syctom à Paris, ainsi que sur le site internet du projet.

Le public peut également s'adresser directement à **Monsieur Jacques Roudier**, garant de la concertation, nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), via l'adresse e-mail suivante : garant.romainville@gmail.com.

Contacts presse :

Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 – e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Agence NEORAMA – **Marie HOMMEAU** – tél : 06 33 65 38 12 – e-mail : syctom@neo-rama.fr

